

## POINT 3.

### NOTRE MANDAT D'ACTION

- Cartographie des thèmes à discuter
- Premier thème à discuter : formations obligatoires

#### Objectifs visés pour ce point :

- Confirmer les thèmes et la séquence proposés quant au mandat d'action du CCUSVS.
- Échanger sur les enjeux et les besoins découlant du premier thème suivant : formations obligatoires

#### Démarche du mandat d'action :

**Mise en contexte :** Afin de se mettre davantage dans l'action, il a été convenu lors de la rencontre du 17 janvier dernier d'inviter des membres des groupes de travail (GTs) à venir réfléchir sur certains enjeux découlant des nouvelles obligations émanant de la *Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur* (Loi) en vue de formuler des avis sur ceux-ci. Plus précisément, au cours des prochains mois, le *Comité consultatif pour une université sans violence sexuelle* (CCUSVS) doit réfléchir sur les enjeux portant sur les moyens de prévention, de sensibilisation, de responsabilisation, d'accompagnement et d'aide aux personnes ainsi que de la sécurité des personnes. Rappelons que cette Loi stipule que la politique doit être adoptée au plus tard le 1<sup>er</sup> janvier 2019 et sa mise en œuvre doit être réalisée au plus tard le 1<sup>er</sup> septembre 2019.

**Démarche réalisée :** Les trois questions suivantes ont été soumises à l'étude du CCUSVS le 15 février 2018 :

1. *Est-ce que le tableau ci-dessous identifie l'ensemble des principaux thèmes à aborder lors des prochaines rencontres du CCUSVS ?*
2. *Est-ce la bonne séquence pour les aborder ?*

2017-2018	
Rencontre du CCUSVS	Thème proposé
• Mercredi 21 février 2018	• Formations obligatoires
• Mercredi 28 mars 2018	• Plainte et signalement d'une situation
• Mercredi 25 avril 2018	• Services d'accompagnement des personnes à l'interne et à l'externe

2018-2019	
Rencontre du CCUSVS <sup>1</sup>	Thème proposé
• Mai 2018	• Activités sociales et d'accueil des étudiants
• Juin 2018	• Sécurité des personnes
• Août 2018	• Relation pédagogique ou d'autorité

Note : Selon les avis qui seront formulés par les membres du CCUSVS au cours des rencontres du Comité consultatif, un ajustement pourrait être apporté à ces tableaux (thème ou séquence).

### 3. Quels sont les enjeux et besoins en matière de formations obligatoires ?

Notes :

- ☞ Extrait de la Loi qui énonce
  - Paragraphe 2° de l'article 3 : « *la mise en place de mesures de prévention et de sensibilisation visant à contrer les violences à caractère sexuel, y compris de l'information de nature juridique ainsi que des activités obligatoires de formation pour les étudiants;* »
  - Paragraphe 3° de l'article 3 : « *des activités de formation annuelles obligatoires pour les dirigeants, les membres du personnel, les représentants de leurs associations et syndicats respectifs et les représentants des associations étudiantes;* »
- ☞ Pour savoir ce qui a été offert sur le plan des ateliers de formation au cours de la dernière année, voir le [document d'information complémentaire](#).

#### Prochaines étapes suivant la rencontre du CCUSVS du 21 février 2018 :

- Les membres invités des GTs communiqueront les recommandations formulées lors de la rencontre aux membres de leur équipe respective, et ce, en vue d'assurer l'alignement des travaux entre le CCUSVS et les GTs.
- L'Équipe de coordination soumettra les recommandations aux acteurs clés impliqués dans le processus de mise en place de celles-ci.

Documents de référence (pour accéder au document, cliquer sur le lien Web précédent) :

- [Loi](#) : *Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur*
- [Stratégie d'intervention du MEES](#) : *Stratégie d'intervention pour prévenir et contrer les violences à caractère sexuel en enseignement supérieur*

<sup>1</sup> Dates à venir.

- [Rapport du BCI](#) : *Le harcèlement et les violences à caractère sexuel dans le milieu universitaire – rapport du Groupe de travail sur les politiques et les procédures en matière de harcèlement sexuel et de violence sexuelle*
- [Rapport Sans oui, c'est non!](#) : *Rapport de consultation et recension préliminaire – Les situations à risque et les meilleures pratiques de prévention et d'intervention dans le contexte des activités d'accueil en milieu universitaire*